

Université : fin des diplômes nationaux d'Etat et du Service public laïque ? (Discours de Sarkozy à Rome)

Le jeudi 20 décembre 2007, en visite chez le pape Benoît XVI, le Président Sarkozy s'est adressé aux évêques et cardinaux dans la basilique Saint Jean de Latran, juste après l'allocution du cardinal Ruini. Dans ce discours, le Président Sarkozy déclare au paragraphe n°20 :

« Aujourd'hui encore, la République (...) répugne à reconnaître la valeur des diplômes délivrés dans les établissements d'enseignement supérieur catholique alors que la Convention de Bologne le prévoit, n'accorde aucune valeur aux diplômes de théologie. ».

Ainsi, le Président de la République a choisi symboliquement le centre névralgique romain de la Catholicité, et non la France, pour annoncer son intention d'accorder aux établissements catholiques la capacité d'octroyer des diplômes universitaires que seul l'Etat de la République laïque a le pouvoir de délivrer. En effet actuellement les établissements privés d'enseignement supérieur (comme les Instituts catholiques de Paris, Lille, Lyon, Toulouse, Angers) sont obligés de coopérer avec le Service Public National d'Education pour permettre à leurs étudiants de passer les examens qui donnent accès aux diplômes nationaux.

Si le Président Sarkozy et son gouvernement parvenaient à mettre fin au monopole de la collation des grades qu'a l'Etat républicain laïque français, l'Enseignement catholique pourrait délivrer des Licences, Masters, Doctorats (LMD) au même titre que l'Etat.

Comme le Baccalauréat est le premier diplôme du Supérieur, rien n'interdit alors d'imaginer que le projet présidentiel

consiste également à permettre aux lycées catholiques de faire passer le Bac au même titre que les lycées publics.

Cette annonce du Président Sarkozy n'est pas une initiative individuelle isolée ou le fait du Prince, mais elle révèle ce que pensent les Droites anti-laïques : certaines proposent même « d'abroger la loi Ferry du 18 mars 1880 et de revenir aux dispositions de la loi Laboulaye du 12 juillet 1875, qui permettait à tout citoyen de réunir des instituts et des facultés en université » (cf. le site d'Alternative libérale). C'est le retour à avant la loi de 1905 et même avant les lois de Jules Ferry qui est ici programmé.

Cette annonce correspond en fait à la deuxième phase de l'offensive gouvernementale contre les Universités publiques et les établissements publics d'enseignement supérieur, en somme contre le 5ème niveau du Service National Public d'Education : c'est le maillon qui manquait pour que la loi Péresse s'applique complètement. En effet la suppression du contrôle de l'Etat républicain laïque sur la délivrance et la valeur nationale des diplômes et des grades permettrait de rendre effective l'autonomie des universités¹ et des Grandes Ecoles; elle ouvrirait définitivement la voie à la concurrence entre les universités et établissements d'enseignement supérieur, qu'ils fussent du public et du privé confessionnel ou patronal. Et, ce, au niveau européen. Les financements publics et privés se focaliseraient sur quelques établissements comme le prévoit le plan européen¹, laissant une majorité des universités publiques actuelles à la dérive par manque de moyens. En somme, des Harvard pour une élite mondialiste et un Enseignement Supérieur inférieur pour le peuple.

Le Président Sarkozy se réfère à la convention de Bologne. Qu'en est-il de cette convention ? Cette « Déclaration commune des ministres européens de l'éducation » du 19 juin 1999 à Bologne contraint tous les pays de l'Europe à adopter le système standardisé proposé par le ministre de l'Education français, Claude Allègre : le système Licence-Masters-Doctorat (LMD), le système des Unités de crédits (ECTS) cumulables dans

toute l'Europe, la libre circulation des « étudiants–enseignants–chercheurs–personnels administratifs » dans toute l'Europe. Si cette « convention de Bologne » n'attribue pas le droit à l'Enseignement supérieur catholique de délivrer des diplômes et des grades en France, elle postule que les diplômes et grades doivent être équivalents en Europe. Que les universités ou les Grandes Ecoles aient un statut public ou privé confessionnel ou d'entreprise privée. C'est sur cette non-distinction que compte s'appuyer le gouvernement actuel, en bon agent des droites anti-laïques qu'il est.

En somme Nicolas Sarkozy et son gouvernement entendent bien utiliser ce plan européen d'autonomie des universités et des Grandes Ecoles pour faire sortir l'Enseignement supérieur de la logique de Service National Public d'Education et pour abolir le caractère national des diplômes et des grades. Ils cherchent à en finir avec le Service public laïque national d'enseignement supérieur à la française pour lui substituer des universités privées, confessionnelles ou non, et, ce, dans la logique du plan européen. C'est cette stratégie politique qui permettrait, au passage, de restituer à l'Eglise catholique le pouvoir qu'elle détenait dans l'enseignement supérieur avant les lois Jules Ferry et, du même coup, dans l'enseignement en général. Ce processus participe à la destruction de la République laïque française.

Quant à la question de la reconnaissance universitaire des diplômes de théologie, elle n'est pas là par hasard. Elle ne fait que conforter le retour du confessionnel dans l'Enseignement supérieur en France et en Europe. La transmission des savoirs et la recherche se retrouveraient ainsi à nouveau sous la coupe des religions, voire des intégrismes (créationnistes, islamistes, Opus Dei, sectes, etc.). Les religions deviendraient à nouveau la clef de voûte de la connaissance comme avant les Lumières, voire « une science supérieure aux sciences » comme dans l'Islam actuel qui continue à postuler que « les sciences ne sont qu'une opinion parmi d'autres » (propos entendu moult fois chez des jeunes musulmans en France). Autant le redire, c'est bien le

principe républicain laïque social d'un Service National Public d'Education (de la maternelle au supérieur) et son corollaire, le caractère national des diplômes et des grades, que les Droites anti-laïques entendent éradiquer.

Cette rupture radicale pour détruire la République laïque et son Service National Public d'enseignement supérieur concerne tous les laïques, de gauche et de droite.

Cette rupture radicale interpelle également une partie de l'Extrême Gauche qui, d'un côté, défend à juste titre le Service public, mais qui, d'un autre côté, combat la République laïque en s'alignant sur l'intégrisme islamiste et ethnico-communautariste d'un Tariq Ramadan. L'Extrême-Gauche islamo-gauchiste peut-elle continuer à jouer ce jeu ? Si oui, elle deviendrait un allié des Droites anti-laïques françaises, européennes et mondialistes, hostiles à tout Service National Public d'Education et à la laïcité qui lui est consubstantielle.

Sous cet angle, refuser d'étendre la loi du 15 mars 2004 à l'Université ne peut que servir l'offensive de ces Droites anti-laïques et des intégrismes religieux.

C'est donc bien à une forme de contre-révolution que conduirait le plan dévoilé à Saint Jean de Latran par le Président Sarkozy . Si ce plan passait, ce serait sans débat démocratique sérieux en France. Rappelons que le Président a été élu avec moins de 50% des inscrits, que sa majorité parlementaire représente moins de 30 % desdits inscrits et qu'il chute sous la barre des 50% dans les sondages six mois après son élection. Or, pour la question de la République laïque et de la laïcité, 73 % des Français y sont attachés: c'est un capital à réactiver dans l'unité.

1. Cf. Pierre Baracca, « Plan européen : des universités pour le peuple et des Harvard pour une élite mondialiste », *Riposte laïque* n° 15, 24 novembre 2007.

<http://www.ripostelaique.com/spip.php?article298>